



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE  
LIGUE AURA BADMINTON  
SAISON 2024/2025



Nom du tournoi :	26e Tournoi du Pays Viennois		
N° de dossier Poona :	2400492		
Club ou comité organisateur du tournoi :	CLUB BADMINTON VIENNE		
Lieu de la compétition :	VIENNE		

### GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)

Elle se déroule en application des règlements de la FFBA, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétitoin jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Minibads NON	Poussins NON	Benjamins NON	Minimes NON	Cadets NON	Juniors NON
--------------	--------------	---------------	-------------	------------	-------------

Le niveau géographique de la compétition est : National

2) La compétition se déroule du : 01/11 2024 au 03/11 2024

3) Dans : 

2	salle(s) et sur
7	13
6	terrains
	terrains
	terrains

4) Le logiciel utilisé sera : BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : PERCHE Gildas

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est : MIARD Goulwen

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

### SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de N2 à NC

inclus, tous licenciés dans un club

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH oui	SD oui	DH oui	DD oui	Mx oui
--------	--------	--------	--------	--------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

Simples le vendredi 01/11 - Doubles le samedi 02/11 - Mixtes le dimanche 03/11

9) Chaque joueur peut participer à maximum : trois discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Poules puis élimination directe

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

### INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera individuellement ou par club ou par comité

13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au 16/10 2024

Le nombre maximum de joueurs sera de 450 pour l'ensemble de la compétition

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Critère 1 - Date de paiement

Critère 2 - Meilleur CPPH

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail : cbv38.tournois@gmail.com

lien BadNet : <https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=24610>

adresse postale : Club Badminton Vienne  
59B Rue Vimaine 38200 VIENNE

15) Le joueur devra être licencié à la date du tirage au sort

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau 20 2 tableaux 22 3 tableaux 24

Par équipes

17) Le paiement se fera individuellement ou par club ou par comité

18) Le paiement est à effectuer aux choix suivants préciser ci-dessous

En ligne par BadNet ou EBad, par virement avec le RIB :

IBAN : FR76 1027 8072 1200 0693 4814 056

BIC : CMCIFR2A

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du : 17/10 2024

La confection des tableaux sera effectuée le : 17/10 2024

La confection des tableaux sera faite en tenant compte du CPPH

17/10 2024

## FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

## REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

1 - En cas de forfait d'un(e) seul(e) joueur(se) de la paire, la priorité est donnée au (à la) joueur(se) non forfait pour qu'il (elle) trouve un(e) remplaçant(e) ou qu'il valide un(e) joueur(se) au choix déjà inscrit(e)

2 - En cas de forfait de la paire complète ou à défaut de solution pour le point 1 avant la date de TAS, la paire en LA N° 1 sera repêchée

3 - En cas de forfait de la paire complète ou à défaut de solution pour le point 1 après la date du TAS, la paire en LA N°1 de la série concernée par le forfait sera repêchée

## DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera Oliver Apex 100

Le volant de référence plastique sera Mavis 500

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

**Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.**

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera en auto-arbitrage intégral

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

30) Les feuilles des matchs ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

31) Pour tout volant touchant une structure fixe	Toujours faute
Pour tout volant touchant une structure amovible	À remettre au service comme en jeu

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

### SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Tournoi sur 3 jours avec 1 discipline par jour

Poules de 4 ou poules uniques pour les Doubles et Mixtes

Poules de 3 ou 4 pour les simples en fonction du nombre d'inscrits.

Concernant la mise en liste d'attente, le critère retenu est la date de paiement du 2e joueur de la paire (celui ou celle ayant réglé les frais d'inscriptions le plus tard)

Attention, nouvelle règle fédérale pour la saison 2024 / 2025 pour les joueurs NC/P12 (ils peuvent être dans le même tableau que des joueurs D9)

Extrait du RGC

3.2.1.5. Dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être plus de 16 fois supérieur à celui du moins bien classé (règle du x16). Par exemple, si le joueur le moins bien classé d'un tableau a une cote de 8, alors le tableau ne peut pas inclure un joueur dont la cote serait supérieure à 128.

Cas particuliers :

- Un joueur NC ou P12 n'est pas concerné par la règle du x16 mais il ne peut pas participer à un tableau incluant des joueurs D8 ou plus.

- Un joueur P11 n'est pas concerné par la règle du x16 mais il ne peut pas participer à un tableau incluant des joueurs D7 ou plus.

